

SCN1 – FORMATION INITIALE

SAVOIR COMMUN DU NUCLEAIRE NIVEAU 1

PRE REQUIS	PUBLIC	OBJECTIFS
<p>Maîtrise de la langue d'enseignement : Français lu, écrit, parlé.</p> <p>Avoir suivi une formation à la Prévention des risques généraux conformément au code du travail.</p>	<p>Tout intervenant travaillant sur l'installation industrielle d'un CNPE et devant être habilité HN1.</p>	<p>A l'issue de la formation, chaque stagiaire sera capable d'appliquer les règles de base spécifiques à l'exploitant, relatives à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la protection des intérêts dont la Sécurité nucléaire, - l'assurance qualité (y compris les pratiques de fiabilisation), - la sécurité conventionnelle, - l'environnement, - l'incendie.

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

1. Accueil et le sens des règles et l'intervenant (1h)
2. Fonctionnement et arrêt du réacteur (1h30)
3. Repérage (1h30)
4. Les engagements de l'intervenant du nucléaire (1h)
5. Recueil de Prescriptions au Personnel (4h théorie – 2h30 pratique)
6. Pratiques de fiabilisation de l'intervenant (1h30 théorie – 1h30 pratique)
7. Incendie – Explosion (3h30)
8. Environnement (1h théorie – 2h pratique)
9. Exigences d'assurance qualité (AQ) lors de l'intervention (1h30)
10. Intervention sur chantier-école (5h)
11. Validation des acquis en situation et Validation des acquis théoriques (5h30) + Evaluation formative (1h30)
12. Synthèse (0h30)

Chaussures de sécurité, casque, lunettes : apportés par les stagiaires

DUREE	EFFECTIF	EVALUATION DES CONNAISSANCES	VALIDATION	HABILITATION
35h	Maximum 12 personnes	<ul style="list-style-type: none"> - Validation des acquis en situation sur chantier-école - Validation des acquis théoriques par un QCM - Entretien individuel permettant le cas échéant de notifier des axes de progrès ou des points de perfectionnement 	<p>Certificat de stage SCN1 "CEFRI" : validité 3 ans + 1 an de tolérance, comportant les éventuels points de perfectionnement à lever par l'employeur</p>	<p>La réussite aux évaluations permet à l'employeur de délivrer à ses salariés les habilitations HN1 et Mo.</p>

PEDAGOGIE

Travaux pratiques, études de cas, mises en situation, validation des acquis en situation sur Chantiers-écoles SCN-CSQ agréés par EDF.